



AD COFOR

Arjuzanx, le 17 janvier 2012

**Union Régionale
des Communes FOREstières
d'Aquitaine
MAIRIE – 40110 ARJUZANX**

J'espère que 2012 sera une bonne et heureuse année pour vous et pour la commune dont vous avez la charge. Je souhaite à cette occasion revenir sur l'actualité forestière de ces derniers mois et vous faire part des perspectives pour l'année à venir dans ce domaine.

Au plan national, 2011 aura été l'année de tous les dangers pour la forêt publique, les technocrates de Bercy ont cherché dans tous les tiroirs les économies potentielles afin de tenter de réduire le déficit des comptes publics. Bien que le budget consacré à la forêt soit un des plus chiches (300 millions d'euros soit 1\10.000 du budget de la Nation), ils souhaitaient le réduire de moitié en projetant de supprimer la contribution de l'Etat à la gestion des forêts communales (120 millions d'euros par an), privatisant la plus grande partie du service public forestier.

Ce fut une levée de bouclier au sein de la FNCOFOR qui sut rappeler, en particulier lors de son assemblée générale de Fréjus, les engagements pris par le Président de la République dans son discours d'Urmatt ; celui-ci y dénonçait les faiblesses du secteur forêt bois, annonçait des mesures de soutien et de relance susceptibles de développer des emplois, de créer de nouvelles richesses et d'améliorer le solde du commerce extérieur ; soulignant à cette occasion qu'il souhaitait que l'ONF joue un rôle pilote dans ce dossier.

Les principaux partis de gouvernement étant venu apporter leur soutien au régime forestier lors du colloque "le + forêt publique, le régime forestier en partage" organisé par la FNCOFOR lors du Congrès des Maires de France, le Gouvernement a rangé dans un placard le rapport de l'Inspection des Finances et remis sur la table une proposition de reconduction du contrat de plan entre l'Etat et l'ONF en y associant cette fois ci les communes forestières à travers la FNCOFOR. En période de restrictions budgétaires tout azimut la négociation fut rude !

L'Etat in fine a accepté de maintenir sa subvention annuelle à la gestion mutualisée des forêts communales (120 millions d'euros), les taux des frais de garderie restant inchangés (12% des recettes du domaine en plaine, 10% en montagne) mais les communes ont du accepter une contribution complémentaire, 2 euros par an par hectare géré (proposition initiale de l'Etat 10 euros par ha !) et une diminution des effectifs de personnels fonctionnaires de 700 postes sur les 5 ans.

Le financement du régime forestier c'est donc en année moyenne 120 millions d'euros venant de l'Etat, 25 millions de frais de garderie payés par les COFOR sur leurs recettes de vente de bois et 5 millions de contribution complémentaire (taxe à l'ha) ; dans le même temps l'Etat réévaluait le coût des missions d'intérêt général remplies par l'ONF (restauration des terrains en montagne, suivi des dunes ...) et apportait, pour 2012, une subvention exceptionnelle de 46 millions pour permettre à l'Etablissement de faire face aux nouvelles dispositions concernant les retraites des personnels fonctionnaires.

Toutes ces mesures ont été avalisées à l'unanimité par le Parlement lors du vote de la loi de finances pour 2012.

Les communes forestières souhaitent être plus impliquées dans la mise en œuvre du régime forestier ; le travail du comité national des ventes qui associe depuis des mois élus et cadres de l'ONF a montré l'intérêt de la démarche. Un comité national de la forêt communale est aujourd'hui installé, présidé par le Président de la FNCOFOR Jean-Claude Monin, des comités régionaux de la forêt publique se mettent en place, la gouvernance de la gestion des forêts communales est aujourd'hui largement partagée.

Il convenait, pour participer à cette évolution, de mettre en place des structures régionales de la FNCOFOR et c'est pourquoi a été créée l'Union Régionale des Cofors d'Aquitaine que j'ai l'honneur de présider, Michel Castan, Président de l'ADCOFOR 64, en étant le Vice Président.

Au plan régional et départemental les représentants des COFORS ont assuré sans cesse et avec force la défense des intérêts des communes auprès des autorités (Préfet de Région, Préfet de Département) et des élus (Président de Région) ainsi que dans toutes les instances représentatives : comité tempête, reconstitution, comité d'élaboration du plan pluriannuel de développement forestier...

Ils sont également restés en contact permanent avec l'ensemble de la filière soutenant activement la constitution d'une nouvelle interprofession qui reflète la réalité de l'ensemble de la Région Aquitaine. Enfin, avec le soutien permanent de la FNCOFOR, ils sont intervenus sans relâche pour débloquer les aides promises tant pour les communes ayant vendu leurs bois à l'ONF pour être mis sous eau que pour les aides budgétaires qui sont arrivées en décembre !

2012 s'annonce comme une année riche en débats politiques et force est de constater que si nous ne parlons pas de la forêt, celle-ci risque une fois de plus de passer inaperçue.

Pourtant elle s'étend sur près de 30% du territoire, générant quasiment autant d'emplois que la filière automobile ; elle constitue le deuxième poste déficitaire de notre balance du commerce extérieur après le poste "énergie" ; elle contribue de manière essentielle à la lutte contre le réchauffement climatique, fixant plus de 65 millions de tonnes de CO² tous les ans, à l'amélioration de la qualité des eaux souterraines, à l'accueil du public, au maintien de la biodiversité.

On doit hélas constater que la forêt est quasiment absente des programmes des principaux partis politiques qui se présentent à nos suffrages dans quelques mois.

Pour tenter de combler ces lacunes nous mettons tout en œuvre au niveau de notre Fédération pour améliorer la prise en compte de la forêt dans la politique de la nation, obtenir un mode de financement qui ne repose pas uniquement sur le produit de la vente des bois.

Nous ne sommes pas les seuls à penser que la collectivité doit reconnaître les bienfaits que la forêt lui amène et que personne ne rémunère. Au moment où l'on parle d'une fiscalité plus juste et plus écologique, il n'est pas déraisonnable de penser que les fonctions dépolluantes exercées par la forêt (fixation du CO², amélioration de la qualité des eaux) puissent enfin être reconnus ! Mais il nous reste encore beaucoup de travail à tous les échelons pour sensibiliser les responsables politiques sur ce sujet.

Depuis des années je suis de ceux qui pensent qu'une interpellation directe des français sur ce sujet permettrait de donner plus de poids à nos arguments et je me réjouis que la FNCOFOR m'ait chargé de lancer une enquête d'opinion nationale à propos de la forêt et plus particulièrement la forêt publique ; nous l'exploiterons pour montrer aux décideurs ce qu'attendent les Français dans le domaine de la forêt. Ce sera fait dans les semaines qui viennent.

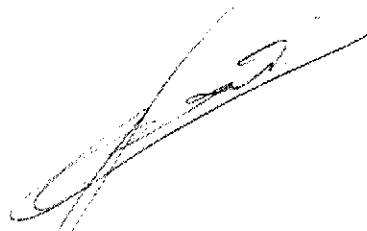
L'évolution de la situation économique laisse penser qu'il était sans doute important de signer le contrat de plan Etat ONF il y a quelques mois et que cela peut, peut être, protéger le service public forestier de nouveaux coups de hache. Pourtant les dangers de remise en cause des services publics, de nouveaux désengagements de l'Etat ne sont pas totalement écartés.

Il est regrettable, dans ce contexte, que certains groupes d'intérêts envisagent dans notre département de tenter de déstabiliser le service public forestier au nom du respect de la concurrence libre et non faussée, développant des arguments que pourraient exploiter les adversaires du service public dans bien d'autres domaines. Espérons que le bon sens et l'intérêt général l'emporteront dans cette affaire.

La défense du service public et du régime forestier reste en effet, au plan national, la préoccupation essentielle de la FNCOFOR et c'est dans cet esprit que nous participerons au niveau régional à la mise en œuvre des politiques territoriales, à la mise en place d'une interprofession qui prenne en compte les réalités de l'ensemble de notre région, à la mise en place d'une gouvernance partagée de la gestion des forêts communales.

Vous pouvez compter sur moi pour défendre avec passion la forêt, le service public et l'intérêt général.

Je vous souhaite une nouvelle fois une bonne et heureuse année.



Pierre Darmanté
Président de l'ADCOFOR 40
Président de l'Union Régionale des Cofor d'Aquitaine